

REQUETE EN ABATTAGE D'ARBRE·S
soumise à la LPrPNP (Loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager)

Dossier No 973/08/2026

A remplir par le responsable communal

Requête reçue le : 21.01.2026 Responsable communal : M. Florim Ajda
Visite sur place : 21.01.2026 Arbre(s) dangereux : OUI NON
En présence de :

A remplir par le requérant de l'abattage

A. Intervenants : Raison sociale ou adresse

Propriétaire	Commune de Montreux 1820 Montreux
Demandeur	Commune de Montreux Service domaines et bâtiments, sport

A remplir par le requérant de l'abattage

B. Situation de l'arbre/des arbres à abattre

Adresse	Cour du Collège de Vinet, rue de Jaman 8 – 1815 Clarens
Parcelle No	973

A remplir par le requérant de l'abattage

C. Motif(s) de la demande

Motifs invoqués par le requérant : Un arbre a été endommagé volontairement.

A remplir par le responsable communal

D. Caractéristique de l'arbre/des arbres à abattre

No	Nom scientifique	Nom français	Remarque(s) – diamètre à 100 cm du sol	Valeur du sujet en CHF
1	<i>Cercis silicestrum</i>	Arbre de Judée	20 cm	

E. Motifs admis selon la LPrNP	
<input checked="" type="checkbox"/> Risques sécuritaires ou phytosanitaires avérés <input type="checkbox"/> Arbre mort <input type="checkbox"/> Entrave avérée à l'exploitation agricole <input type="checkbox"/> Impératifs de construction ou d'aménagement (mise à l'enquête / rapport d'expertise en annexe) <input type="checkbox"/> Aucun motif invocable selon la LPrNP	
Remarque(s) du responsable communal : Un arbre a volontairement été vandalisé au niveau de son tronc et nécessite une mise en sécurité. Un dépôt de plainte a été fait.	
F. Préavis du service des espaces publics	
<input checked="" type="checkbox"/> favorable à l'abattage <input type="checkbox"/> défavorable à l'abattage (voir remarques du responsable communal) <input type="checkbox"/> la demande ne peut pas être prise en considération, aucun motif valable n'étant invocable selon la LPrNP. L'abattage est refusé d'office.	
G. Proposition du service des espaces publics à la Municipalité	
<input checked="" type="checkbox"/> L'état d'urgence nécessite un abattage dans les meilleurs délais (urgent) <input checked="" type="checkbox"/> Autoriser l'abattage avec compensation (voir sous rubrique H. Compensation prévue) <input type="checkbox"/> Refuser l'abattage pour les motifs suivants : <input type="checkbox"/> Autoriser la taille d'allègement, de nettoyage ou de rééquilibrage <input type="checkbox"/> Autres recommandations d'entretien :	
H. Compensation prévue	
<input checked="" type="checkbox"/> Nouvelle plantation : un arbre majeur d'une hauteur minimale de 2m50 à la plantation <input type="checkbox"/> Financière (voir les valeurs des sujets sous rubrique « D » Caractéristique de l'arbre)	
I. Affichage au pilier public	
Date d'affichage au pilier public : du 02.03.2026 au 31.03.2026	
J. Remarque(s) éventuelle(s)	

Le collaborateur technique : Florim Ajda	Date : <u>24.02.2026</u>	Visa : <u>FA</u>
Le chef de service : Patrick Aubort	Date : <u>26.02.2026</u>	Visa : 
La directrice : Irina Gote	Date : <u>26.02.2026</u>	Visa : 



© Géodonnées : Cartoriviera, Etat de Vaud, swisstopo, OpenStreetMap – Informations dépourvues de foi publique

Parcelle No 973



Echelle : 1:250
Coordonnées : 2'558'194 / 1'143'517
Date d'impression : 23.02.2026

